Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2021)
Heft: 2322

Artikel: L'enfer des réfugiés de Lesbos ne concerne pas la Suisse : face à la catastrophe humanitaire du camp de Moria, le principe de solidarité helvétique est brandi en termes flous et la Suisse ne fait rien

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014464

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L’enfer des réfugiés de Lesbos ne concerne pas la Suisse

Face à la catastrophe humanitaire du camp de Moria, le principe de solidarité helvétique est brandi en termes flous et la Suisse ne fait rien

Jean-Daniel Delley - 26 mars 2021 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/38647

L’incendie qui a ravagé le camp de Moria sur l’île grecque de Lesbos, le 8 septembre 2020, a braqué les projecteurs sur la situation intolérable des plus de 12 000 réfugiés qui y sont parqués, parmi lesquels 4 000 mineurs. Conditions sanitaires déplorables, surpopulation, attente interminable, une situation infernale dénoncée par le Haut commissariat aux réfugiés bien avant ce sinistre. De berceau de l’épicurisme qu’elle fut, l’île est devenue un véritable enfer humanitaire.

En Suisse également, des voix en ont appelé à plus de solidarité avec ces personnes bloquées en mer Égée et sans perspective d’avenir. Une motion déposée en mars 2020 demandait au Conseil fédéral d’utiliser toutes les capacités d’accueil des centres fédéraux et cantonaux. Dans sa réponse, le gouvernement suit un schéma que l’on retrouvera dans toutes ses réactions ultérieures.

Tout d’abord l’expression de sa grande préoccupation et la garantie qu’il suit le dossier de très près. Ensuite la priorité mise sur l’aide sur place et la nécessité d’une action européenne commune. Quant à un possible accueil, le Conseil fédéral mentionne les 22 mineurs acceptés au nom du regroupement familial. Mais il n’est pas question d’aller plus loin. Il s’agit de maintenir des capacités pour faire face à une évolution rapide des demandes d’asile. Et surtout, en période de pandémie, on ne peut occuper pleinement les centres sous peine de mettre en danger la santé des requérants déjà présents.

Vingt MNA, c’est tout

En juin 2020, le Conseil national adopte à l’unanimité – moins les voix de l’UDC – une motion de sa commission des institutions politiques. La demande reste à un niveau de généralité tel – engagement de la Suisse au niveau européen pour améliorer la situation sur place et parvenir à une répartition plus équilibrée des réfugiés – que le gouvernement s’y rallie.

L’incendie du 8 septembre augmente la pression sur le Conseil fédéral. Les huit principales villes du pays, le canton des Grisons et de nombreuses communes se déclarent prêts à accueillir des résidents de Lesbos. Un millier d’habitants et 18 organisations enjoignent la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter d’agir rapidement. En vain.

Grâce à la loi sur la transparence, l’hebdomadaire *Wochenzeitung* a pu consulter des documents internes à l’administration et décrire comment le département de justice et police (DFJP) a systématiquement fermé la porte de l’accueil. Dans l’immédiat, le Secrétariat d’État aux migrations (SEM) se hâte de dresser l’inventaire de toutes les aides apportées sur place au cours des dernières années. Il donne aussi le ton: *«L’admission de migrants en provenance de Moria n’est pas à l’ordre du jour»*.

Pourtant la cheffe du DFJP fait un petit geste. Elle répond positivement à la demande de l’Allemagne, qui préside alors l’Union européenne, de se joindre aux États disposés à agir: la Suisse est prête à accueillir 20 mineurs non accompagnés. Par contre c’est non pour des familles et des réfugiés reconnus comme tels.

KKS évite d’aborder le sujet dans les médias. Dans son unique intervention publique sur le sujet, elle insiste sur l’aide sur place, sur le rôle prioritaire de l’Union européenne et sur l’impossibilité juridique pour les villes d’admettre des migrants. À noter que cette dernière remarque est hors de propos: jamais les villes n’ont demandé à bénéficier des compétences de la Confédération en matière d’asile; elles ont tout simplement demandé à

cette dernière de les exercer, elles-mêmes étant prêtes à participer à leur mise en œuvre.

Il faut pourtant calmer ces municipalités dont les offres de places contrecarrent la position restrictive du DFJP. Le 16 septembre, KKS rencontre les représentants de l'Union des villes et de l'Association des communes suisses. La déclaration finale, visiblement rédigée avant la séance, provoque l'ire des villes suisses qui n'y voient pas le reflet de leur position. La semaine suivante, c'est au tour des grandes villes d'être reçues par le SEM.

Pas un pas

Pour son chef, Mario Gattiker, le *«désastre humanitaire»* sur les îles grecques n'a rien à voir avec la situation en Syrie et en Libye. Pour ces deux pays, la Suisse participe aux programmes de réinstallation en accueillant annuellement quelques centaines de réfugiés.

Quant à Lesbos, c'est d'abord l'affaire de la Grèce et de l'Union européenne. Gattiker promet pour le premier trimestre 2021 une étude sur les voies légales d'accueil complémentaires. Une livraison maintenant annoncée pour le deuxième semestre.

KKS et le DFJP pratiquent avec efficacité la tactique de l'enlisement: faire semblant d'entrer en matière sans jamais aborder le vif du sujet, répéter à l'envi les grands principes en se gardant bien de les appliquer concrètement. Aussi lorsque le Conseil fédéral et le parlement rejettent unanimement – à l'exception de l'UDC – les motions de Roberto Quadri et Martina Bircher – strict refus d'accueillir quiconque en provenance des camps grecs – ne font-ils pas un pas en direction d'une solidarité tant proclamée dans son principe.

Les enfants et les adolescents de Moria attendront donc encore, prostrés ou agressifs, insomniaques ou même pour certains tentés par le suicide, comme en témoigne une psychologue de Médecins sans frontières, active dans ce camp depuis cinq ans. Les décideurs politiques européens portent une lourde responsabilité, conclut-elle. Donc la Suisse également.

Rail, les entonnoirs helvétiques et la Suisse contournée

Au cœur de l'Europe, la Suisse, traditionnel passage ferroviaire, pourrait se voir contournée, et donc moins desservie. Un tour chez ses voisins et les entonnoirs en cause

Michel Béguelin - 29 mars 2021 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/38670

Pour l'Europe ferroviaire de 2030 aux infrastructures modernisées, le transit par la Suisse n'est plus une option pour les voyageurs. Elle reste utile pour une partie des marchandises en Nord-Sud et retour, grâce aux investissements italiens en cours de réalisation. Et les signes annonciateurs ne manquaient pas.

Désormais la nouvelle donne se précise avec le plan de relance européen pour l'après-Covid. En matière d'infrastructures du trafic des voyageurs, ce plan prévoit une amélioration nette des itinéraires contournant le pays.

Il faut se rendre à l'évidence: pour les hautes performances, le réseau suisse n'est plus dans le jeu européen. En effet, les nouveaux flux résultant de la politique climatique et visant à remplacer les vols court-courriers par des itinéraires ferroviaires de haute qualité évitent notre territoire.

Avec des vitesses commerciales réduites, la Suisse n'offre aucun attrait pour le transit international. Par contre, en trafic de marchandises, le double axe Lötschberg/Gothard voit son rôle continental confirmé. Mais pas